



Conseil Départemental de Loire-Atlantique

### **Contrat de travail au sein d'une mutuelle ou d'un centre dentaire**

#### **Documents à fournir :**

- Le contrat signé avec la mutuelle
- En cas de rupture du contrat, un courrier informant le CDO de la date de fin du contrat

#### **Démarches administratives :**

- Voir avec la mutuelle

Conseil départemental de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes de Loire Atlantique  
27, rue La Noue Bras de Fer – 3, mail du Front Populaire – 44200 NANTES  
Tel. 02 40 29 40 02 - loire-atlantique@oncd.org

Accueil du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30